



Chères lectrices, chers lecteurs,

Un an déjà que je suis engagée à vos côtés ! Il y a un an, le 10 novembre exactement, je faisais mes premiers pas au palais Bourbon, ces premiers pas rendus possibles grâce à la confiance que m'a accordée Jean-Noël Barrot en me demandant d'être sa suppléante.

Chaque jour, je m'emploie entre circonscription et Assemblée nationale à porter votre voix et celles de tous les français. Mon équipe et moi-même préparons un bilan de cette première année que vous recevrez dans vos boîtes aux lettres en janvier.

Dans cet édito je voulais vous exposer **un point sur lequel je m'engage depuis quelques mois au sein de la Commission des affaires sociales : l'emploi**. Cet engagement prend sa source dans une conviction profonde : l'emploi est au cœur de notre modèle social. Alors que certains partis politiques n'y voient que contrainte et pénibilité, j'y vois une source d'émancipation, d'inclusion, d'épanouissement, d'insertion ou de réinsertion, qu'il participe à faire de l'homme un être social.

Le travail, c'est aussi une réalité économique, permettant d'œuvrer à la réduction de la pauvreté et d'accompagner la dynamique économique de notre pays. **C'est sur ces convictions que la Majorité a basé son action depuis 2017, et qui a participé à créer plus de 7 millions d'emplois.**

Au-delà des réflexions sur l'attractivité du travail et le combat contre le chômage de masse et le développement de la formation sont au cœur de nos politiques avec notamment la loi France-Travail, celle sur le partage de la valeur et la mission Travail et Emploi du Projet de Loi de finances de la Sécurité sociale à laquelle a été alloué un budget de 22,7 milliards.

Mais ce qui continue à m'interroger, c'est le sens du travail.

En effet, la question de l'emploi a souvent écrasé celle du travail. **Pourquoi travaillons-nous ?** C'est le sujet passionnant du « sens du travail » que nous avons évoqué avec Jean-Baptiste Barfety, lors d'un groupe de travail. Tout d'abord comment objectiver cette notion de sens ?

Voici sa définition : il s'agit de l'alignement ressenti entre ce qui se passe dans l'entreprise et ce qui est vécu par le salarié, une sorte de rapport de sincérité. Ensuite un constat, le déclin des grandes institutions (Église, partis, syndicats) laisse un vide. Elles étaient pourvoyeuses de sens et un grand nombre cherche aujourd'hui ce sens au sein de l'entreprise. On pourrait ajouter également l'effet Covid, même si le mouvement était déjà amorcé avant 2020. Il est certain que le télétravail a changé la donne en exportant le travail vers le lieu de vie personnel et l'a donc comparé à des aspirations personnelles.

Le sens du travail peut être assimilé directement aux métiers que l'on exerce mais ce serait très réducteur. Des leviers peuvent être activés. Très schématiquement, ce sont l'utilité et la raison d'être d'une équipe, le contenu de l'activité (le service-rendu, l'entraide entre collègues, le reporting « utile » et non pléthorique) et le management (attentes des salariés, reconnaissance).

De même, revoir le sens que chacune et chacun d'entre nous peut prendre en termes de participation à l'œuvre collective, notamment via la participation à notre système de sécurité sociale. Ne pas considérer les cotisations versées comme de l'argent que l'on nous prend mais bien comme une contribution à notre santé, nos retraites, aux personnes qui se retrouvent sans emploi, aux plus fragiles, ... **D'un mot, faire Nation.**

Les mutations de nos sociétés impliquent une réflexion profonde sur nos valeurs et un questionnement sur nos méthodes.

En voici une que je vous livre, elle est accompagnée - dans la suite de cette Newsletter - d'un aperçu de mon activité en circonscription et à l'Assemblée nationale.

Vous y trouverez mes prises de parole ainsi qu'un résumé de l'actualité législative du mois.

Vous en souhaitant bonne lecture,

A vos côtés,


DÉPUTÉE DES YVELINES

CÔTÉ CIRCONSCRIPTION



Visite parlementaire dans les Yvelines : au cœur des enjeux de l'immigration, entre terrain et législation

| Le travail en circonscription et le travail législatif sont intrinsèquement liés.

La technicité et la complexité de la loi doivent nécessairement s'appuyer sur le concret apporté par le terrain. C'est ce à quoi nous nous sommes attelés en accompagnant Yaël Braun Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, pour des visites et des discussions en amont de l'étude du projet de loi sur l'immigration.

En compagnie de Karl Olive (député de la 12ème circonscription), Natalia Pouzyreff (députée de la 6ème circonscription), et Philippe Emmanuel (député de la 10ème circonscription) nous avons débuté à la Préfecture des Yvelines à Versailles, où son Secrétaire général Victor Devouge nous a guidé à travers les différents services préfectoraux en charge de la gestion des dossiers. Les discussions ont porté sur le parcours des demandes comme les demandes d'asile ou le renouvellement des titres de séjour.

Seconde visite : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Yvelines, l'occasion d'évoquer l'Aide Médicale d'État (AME), dispositif d'accès aux soins des personnes en situation irrégulière.

Seconde visite : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Yvelines, l'occasion d'évoquer l'Aide Médicale d'État (AME), dispositif d'accès aux soins des personnes en situation irrégulière.

Bien que le Sénat ait voté le changement de cette AME en Aide Médicale d'Urgence, la Commission des lois de l'Assemblée nationale a rétabli cette aide dans sa version initiale. Je vous encourage à suivre les discussions sur cette question lors des débats en hémicycle.

La matinée s'est conclue au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Plaisir, où attendent les étrangers faisant l'objet d'une procédure d'éloignement et ne pouvant pas quitter immédiatement la France. Il est très intéressant de connaître les procédures et les profils des personnes retenues.

Ces visites sont indispensables pour comprendre, échanger avec les équipes, être en prise avec la réalité des services, pointer aussi les difficultés et les pistes d'amélioration.

11 novembre : Commémorations et hommages aux soldats français, entre Chevreuse et Vélizy-Villacoublay

Le 11 novembre, nous commémorons la signature de l'armistice de 1918, et nous rendons hommage aux soldats morts pour la France pendant la Grande guerre.

Cette année, j'ai pris part aux cérémonies organisées par les villes de Chevreuse et Vélizy-Villacoublay.

Ces événements rassemblent des citoyens, des élus et des anciens combattants dans des moments empreints de solennité et de respect.

Ces cérémonies auraient moins de sens sans la présence de nombreux enfants accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents. Cette année, j'ai fait la connaissance de jeunes véliziens engagés dans l'Escadrille Air Jeunesse (EAJ) de la base aérienne de Vélizy-Villacoublay.

Ce programme permet à des collégiens ou des lycéens de découvrir et de s'impliquer dans l'univers de l'aéronautique et du spatial. Je les félicite de cet engagement !



Unité contre l'antisémitisme : Marche et Mobilisation à Paris et Versailles

En réponse à la montée alarmante de l'antisémitisme en France, j'ai répondu à l'appel des présidents des deux chambres du Parlement, Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher, en participant à une marche organisée le dimanche 12 novembre, aux côtés de nombreux citoyens et élus.

À Paris, plus de 100 000 personnes se sont réunies, dépassant les clivages pour montrer que la République sait fait corps.

Cette marche s'inscrivait en écho à un rassemblement lancé par l'association israélite de Versailles et sa région (ACIV), qui se tenait le même jour : un rassemblement pour exprimer notre solidarité envers les 240 otages détenus par le Hamas et pour demander leur libération. Depuis, et grâce aux négociations de trêve, certains otages ont été libérés mais n'oublions pas que 149 d'entre eux sont encore détenus.



Inclusion et Découverte : Le DuoDay à l'Assemblée nationale

Le DuoDay est une initiative visant à favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Durant cette journée, des entreprises, des collectivités ou des administrations accueillent des personnes en situation de handicap. Ils partagent ainsi une journée de travail pour découvrir un métier, un univers.

À l'Assemblée nationale, nous avons eu la joie d'accueillir Rani, un jeune bucois passionné de politique. Au programme de cette journée d'inclusion, Rani a eu l'occasion de découvrir le travail parlementaire en intégrant notre équipe. Il a exploré les coulisses de l'Assemblée nationale, échangé sur des projets qui lui tiennent à cœur.

Cette expérience enrichissante s'est clôturée par une séance photo unique, en présence de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, immortalisant ce moment exceptionnel.

| Merci Rani pour cette belle journée passée à tes côtés.



CÔTÉ HÉMICYCLE



Groupe de réflexion « Travail en commun ! »

À l'initiative d'Astrid Panosyan-Bouvet, députée de la 4ème circonscription de Paris, s'est créé un groupe de réflexion transpartisan intitulé « Travail en commun ! ».

Voici les thématiques : la reconnaissance, le sens, la qualité et les conditions de travail ; l'égalité professionnelle, les rémunérations, l'évolution des carrières et la formation ; l'organisation du travail, le management et la démocratie sociale.

Beaucoup d'acteurs et d'entreprises se questionnent sur l'évolution du rapport au travail. Entre perception et réalité statistique, ces questionnements sont essentiels à creuser à travers l'expertise de scientifiques, sociologues, philosophes et professeurs. Ce sujet est rendu passionnant par les auditions que nous avons menées.

Loi pour le Bien Vieillir : Récapitulatif des mesures clés

Cette proposition de loi - rapportée par les députées Laurence Cristol et Annie Vidal - est une étape importante pour relever le défi actuel et futur du vieillissement de la population. La priorité aujourd'hui n'est plus d'allonger la durée de la vie mais d'améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes.

En 2030, une personne sur trois aura plus de 65 ans. Le nombre de français de plus de 85 ans va passer de 2,15 millions à 4 millions à l'horizon 2040.

Beaucoup de sujets sont abordés dans cette loi : valorisation des métiers avec une carte professionnelle, aide à la mobilité, recrutement de plus de 50 000 personnes dans les EHPADS d'ici 2030, création d'instance pour les signalements de la maltraitance, prévention de la perte d'autonomie et organisation territoriale rénovée pour plus de lisibilité pour les personnes âgées et leurs familles.

Et surtout, grâce à la Ministre des solidarités et des familles Aurore Bergé, la loi Grand Âge tant attendue, est annoncée pour 2024. Ce sera une loi de programmation pluriannuelle qui permettra une rénovation en profondeur des financements tant des établissements que du domicile. Aujourd'hui, la branche Autonomie du Projet de loi de finances de la Sécurité sociale s'élève à 40 milliards d'euros et cette loi à venir va très certainement l'augmenter.



SUIVEZ MES ACTUALITÉS



Consultez mon site pour voir les actualités du territoire et législative, mon agenda, ma Newsletter, et la manière de me contacter.

Retrouvez moi également sur les réseaux sociaux :



**avec
VOUS**
pour agir